

Inscription administrative le règlement sera à effectuer à la rentrée

**CENTRE EQUESTRE DU MANOIR**  
**Ecole Française d'Equitation 400 Route de Fougères - 50600 Les Loges Marchis**  
**Tél. 02 33 91 02 20 @ : atechno.st-hilaire@educagri.fr**

## FICHE D'INSCRIPTION 2025/2026

Statut : (à cocher)

Extérieur ☐

Elève ☐ Classe :

Personnel ☐

PONEY ☐

CHEVAL ☐

CAVALIER N° de licence : .....

Nom :

Prénom :

Né(e) le :     /     /

Taille :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Portable :

Personne à prévenir en cas d'urgences :

Téléphone :

Particularités (allergies...) : .....

Nom, prénom à facturer :

Adresse (si différente) :

Code postal :

Ville

Tél. :

Portable :

Email :

PHOTO

Je soussigné(e)..... m'engage sur le produit ainsi que sur le mode de règlement ci-dessous :

(1) COTISATION ☐ LICENCE ☐ CARTE 5H ☐ CARTE 10H ☐..... FORFAIT ANNUEL ☐ 25H LYCEEN ☐

Mode de règlement :

Virement ☐

CB ☐

Chèque ☐

Espèces ☐ somme perçue :

(2) REGLEMENT : PRELEVEMENT :.....En 8X (mandat à compléter +rib) ☐

CHEQUE : .....

PASS SPORT N° ..... ☐ ATOUT NORMANDIE (3) ☐ SPOT50 N°..... ☐

Signature :

(1) cotisation obligatoire pour les forfaits et les 25h lycéen

(2) Toute demande d'échéancier doit faire l'objet d'une demande auprès de l'agent comptable

(3) Il est nécessaire de faire un prépaiement pour ATOUT NORMANDIE et de nous fournir le n° afin de valider le paiement

Inscription administrative le règlement sera à effectuer à la rentrée

## Protection des données personnelles – Respect du RGPD

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018, l'EPLFPA s'engage à assurer la protection des données personnelles des apprenants, enseignants et personnels.

**Collecte des données :** Seules les données strictement nécessaires au fonctionnement pédagogique et administratif de l'établissement sont collectées.

**Finalité :** Les données sont utilisées uniquement à des fins éducatives, administratives ou pour le bon fonctionnement des services numériques.

**Droits des personnes :** Chaque utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition concernant ses données personnelles. Ces droits peuvent être exercés en contactant le délégué à la protection des données (DPO) de l'établissement.

-> [dpd-ea.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr](mailto:dpd-ea.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr)

### Pour les cavaliers mineurs :

Pour les déclarations d'accident, la FFE nous demande de compléter obligatoirement l'information de la profession des parents. Merci de nous indiquer ci-dessous :

La profession du père :

.....

La profession de la mère :

.....



**La FFE change ses tarifs.**

**Licence pour les cavaliers nés avant 2007 : 29€**

**Licence pour les cavaliers nés en 2007 et avant : 40€**

Je soussigné(e)..... m'engage sur le produit ainsi que sur le mode de règlement ci-dessous :

(1) COTISATION ☐ LICENCE ☐ CARTE 5H ☐ CARTE 10H ☐..... FORFAIT ANNUEL ☐ 25H LYCEEN ☐

Mode de règlement :

Virement ☐ CB ☐ Chèque ☐ Espèces ☐ somme perçue :

(2) REGLEMENT : PRELEVEMENT :.....En 8X (mandat à compléter +rib) ☐

CHEQUE : .....

PASS SPORT N° ..... ☐ ATOUT NORMANDIE (3) ☐ SPOT50 N°..... ☐

Signature :

(1) cotisation obligatoire pour les forfaits et les 25h lycéen

(2) Toute demande d'échéancier doit faire l'objet d'une demande auprès de l'agent comptable

(3) Il est nécessaire de faire un prépaiement pour ATOUT NORMANDIE et de nous fournir le n° afin de valider le paiement